

**UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE «HOUARI BOUMEDIENNE »
FACULTE DES SCIENCES BIOLOGIQUES**

RENOUVELLEMENT DES ORGANES DE LA FACULTE

Les mandats des représentants élus aux CSD, CF, CSF et CSU s'achèvent en juillet 2022

Les élections se dérouleront les **25 Mai et 08 juin et le 22 juin 2022, selon le calendrier suivant :**

Organes	Date limite de dépôt des candidatures	Date du Vote	Horaires	Représentants
Comité Scientifique de Département	Mercredi 18 Mai (15 H)	25 Mai 2022	9 à 15 H	4 professeurs 2 MC (A et B) 2 MA (A et B)
Conseil de Faculté	Mercredi 01 juin (15 H)	08 juin 2022	9 à 15 H	2 représentants des enseignants par département élus (Grade le plus élevé) 2 représentants MA (A et B) 2 représentants ATS
Conseil Scientifique de Faculté	Mercredi 01 juin (15 H)	08 juin 2022	9 à 15 H	2 représentants des enseignants par département élus (Grade le plus élevé) 2 représentants MA (A et B)
Conseil Scientifique de l'Université	Mercredi 15 juin (15 H)	22 juin 2022	9 à 15 H	2 représentants des enseignants par Faculté élus (grade le plus élevé) 2 représentants MA (A et B) par Faculté

Le dépôt des candidatures d'effectuera auprès du Doyen de la faculté (délai de dépôt le mercredi qui précède le vote à 15 H 00)

Les élections se font par les pairs en activité.

Les dépouillements sont publics et se dérouleront immédiatement à la clôture du scrutin.

Les opérations électorales ne sont valables que si 50% des électeurs concernés ont voté.

Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde opération électorale sera organisée et ses résultats sont validés quel que soit le nombre des votants.

Textes réglementaires :

Décret n° 03-279 du 23 Aout 2003 ;

Décret n°03-343 du 27 septembre2006.

